

[Traduction]

### LES TRANSPORTS

#### LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD— DEMANDE D'UNE DÉCLARATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Compte tenu de la promesse faite il y a un mois de prendre et d'annoncer une décision, sur l'avenir de la traversée du détroit de Northumberland, le ministre a-t-il fait part au premier ministre de l'Île du Prince-Édouard des difficultés qu'il y a à prendre une décision de ce genre? Pourrait-il éclairer la Chambre à ce sujet?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui, j'en ai parlé au premier ministre de l'Île du Prince-Édouard; la réponse à la deuxième partie de la question est non.

**M. MacDonald:** J'aurais une question supplémentaire à poser. Comme on réfléchit depuis déjà un an à l'opportunité de reprendre ce projet ou non, le ministre peut-il nous dire si nous en entendrons parler avant la fin de l'année?

**L'hon. M. Laing:** J'ai déjà parlé du mois de novembre, et maintenant j'hésite à parler de décembre.

### LE PÉTROLE

#### LE MÉMOIRE DE L'«INDEPENDENT PETROLEUM ASSOCIATION»

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question au premier ministre le 5 décembre, puisque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que son secrétaire parlementaire étaient malades. Je lui ai demandé si le gouvernement envisageait d'adopter les propositions de l'Independent Petroleum Association of Canada; le premier ministre a répondu qu'il tiendrait cette question pour préavis. Le premier ministre va-t-il nous dire si le gouvernement se propose de donner suite aux recommandations et aux propositions de l'I.P.A. of Canada et de permettre au pétrole de l'Ouest d'être acheminé vers l'Est du Canada.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande si j'aurais dû accepter la question en premier lieu. Il me semble que le

député demandait alors, comme il le fait aujourd'hui, une déclaration de principe. Mais comme dans un moment de faiblesse j'ai accepté la question la première fois, je vais aussi l'accepter la seconde fois.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est une question hautement technique à laquelle, je dois l'avouer, je ne puis répondre. Les députés savent que le ministre est toujours à l'hôpital et il ne m'a pas fourni de réponse à cette question. Je vais m'assurer que le ministère va étudier la chose.

**M. Paproski:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au cabinet s'il ne pourrait pas étudier les résolutions et propositions de l'I.P.A. of Canada?

### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE- PROVINCIALE

#### LA REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Autorisera-t-il une délégation officielle des Territoires du Nord-Ouest à assister à la conférence fédérale-provinciale qui sera tenue la semaine prochaine?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** J'ai déjà répondu à cette question plusieurs fois, monsieur l'Orateur. Nous nous proposons d'inclure dans la délégation fédérale des représentants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

**M. Yewchuk:** J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Les représentants officiels des Territoires du Nord-Ouest à la conférence fédérale-provinciale seront-ils des membres élus du Conseil des Territoires du Nord-Ouest?

**Le très hon. M. Trudeau:** Le choix des délégués n'a pas encore été arrêté en ce qui concerne les représentants des Territoires du Nord-Ouest ou les ministres, mais j'espère que nous réglerons cela à la réunion du cabinet de cette semaine.

**M. Robert Simpson (Churchill):** J'ai une question complémentaire à poser au premier ministre. Ces représentants seront-ils considérés comme des délégués à la conférence?

**Le très hon. M. Trudeau:** Ils feront partie de la délégation du gouvernement fédéral et, en ce sens, ce seront des délégués. Toutefois, le